

**Etaient présents** : Dominique VÉRET, Maire,  
Stéphanie Da Costa, Yves Chaudat, Pascale Gatti-Chevillon, Laurence Patru, Louis-Philippe Forey, Philippe Héritier, Annick Sauvain, Martine Bugnot, Daniel Bersot.

**Excusés** : Léonard Dillenschneider, Françoise Bosch, Raymonde Joigneault

### **Achat pose et raccordement de 3 radars pédagogiques**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de l'achat, la pose et le raccordement de trois radars pédagogiques pour un montant de 5671.57€ HT. Le Conseil Municipal sollicite une subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets voirie.

### **Festivités du 13 Juillet : Intervention d'Annick Sauvain**

Dernier point sur le nombre des inscrits, logistique (repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et Sono).

### **Travaux voirie réfection « Chemin Neuf »**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de son entretien avec le Cabinet de Géomètres concernant les travaux de voirie réfection du « Chemin Neuf ». Une procédure d'Appel d'Offres est nécessaire et va être prochainement lancée.

### **Information du Maire sur l'appel à projets « ARS de Bourgogne »**

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un entretien avec des personnes intéressées par un terrain pour une éventuelle implantation d'une structure d'accueil de jour (160M<sup>2</sup>). Le terrain appartenant à la Commune situé « Au Saussy » pourrait être proposé.

### **Création de l'Agence Technique Départementale de la Côte d'Or**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'une Agence Technique Départementale de la Côte d'Or, en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le SICECO, qui a pour objet d'apporter aux Collectivités Locales qui le demandent, un accompagnement complet des projets de travaux. L'adhésion à l'ATD correspond à un coût annuel pour la Commune de 200€ (remise de 20% par an pour les 3 premières années). Des renseignements seront pris par Mr Philippe Héritier auprès du SICECO avant de prendre la décision d'adhérer ou non au service.

### **Terrain de football**

La Commune de Corgoloin va étudier les différents devis pour la mise aux normes du terrain de football.

### **SICECO**

Mr Philippe Héritier informe le Conseil Municipal :

\*Devis reçu du SICECO d'un montant à la charge de la commune de 5331.36€ suite à l'accident sur la RD 974 sinistre sur mât. Les démarches ont été faites à l'assurance communal Groupama qui a délégué un expert le 19 juillet prochain

\*Pour les travaux 2019 (projecteurs monuments-lavoir et horloge) seront réalisés à partir de septembre 2019. Une facturation en 2020 sera peut être possible ; à suivre...

\* La subvention concernant le branchement des radars (validité 1 mois) sera prolongée par le SICECO.

\*Rénovation des coffrets électriques vétustes

\*Projet d'éclairage du bassin arrêté

\*Compte-rendu de sa réunion à Créancey entre ENEDIS et l'Association des Maires Ruraux

\*Le contrôle des mâts du terrain de football a été effectué.

## **Divers**

### **Informations du Maire**

-Intervention de la Sté Prêtre le 18 juillet 2019 (changement de tintement d'une cloche et modification de l'installation Eglise-Ancienne Mairie) ;

-Devis accepté de la Sté Manzini d'un montant de 228€ TTC pour plaque commémorative du « Père Bazin » ;

-Réception du devis de Mr Daniel Creuze pour les pierres de la fontaine ; une autre entreprise sera sollicitée pour un devis ;

-Réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) - participation de Mme Françoise Bosch : la commune de Corgoloin récupèrera un montant provisoire de 23 709.00€ par an ; ce suite à la restitution de la Bibliothèque et du terrain de football à la commune ;

-Le Maire présente le compte-rendu d'une réunion en date du 3 juillet dernier concernant l'étude relative aux traversées d'agglomérations de Premeaux, de Comblanchien et Corgoloin par la RD 974, suite au classement à l'UNESCO des Climats de Bourgogne ; le but étant d'améliorer la vue sur le paysage de la côte depuis la RD et ses abords. Le Maire tiendra informé le Conseil Municipal au fur et à mesure de l'avancement de ce projet ;

-**Réhabilitation Gare** : la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges va proposer un accord cadre concernant l'éventuelle réhabilitation du bâtiment de la Gare.

Celle-ci sera réalisée avec « Gares et Connexions » dans le cadre du lancement du programme

« 1001 gares »

Fin de la séance : 21h45